

ÉDITION SPÉCIALE
COVID-19

PRISME

Agriculture et Agroalimentaire, une affaire d'experts

2 AVRIL 2020

SOMMAIRE



INNOVATION : Les épiceries en ligne font face à l'explosion de la demande.

LAIT : La filière lait face au covid-19 : une chute des prix à prévoir ?

VIANDE : La filière viande bovine face au covid-19 : l'Europe dans l'inconnue.

BLÉ : Face à la propagation du Covid-19 et à la chute du prix du pétrole, quelles sont les conséquences sur les échanges de céréales ?

Innovation

Les épiceries en ligne font face à l'explosion de la demande.

Depuis le début du confinement et la fermeture des marchés, les services d'épiceries en ligne sont particulièrement prisés des consommateurs, y compris pour les produits frais. Ces services sont également une solution pour aider les commerces de proximité dans un contexte de forte diminution de la chalandise.

COMMENTAIRE

- Selon la Fédération e-commerce et vente à distance (FEVAD), 94 % des sites de e-commerce restent ouverts, même si plus d'un tiers d'entre eux a dû réduire son activité et que les trois quarts observent un recul des ventes depuis le 15 mars. Pourtant, au sein de la grande galaxie du e-commerce, une catégorie d'acteurs pourrait bien faire partie des rares gagnants de la crise du coronavirus en voyant sa croissance exploser à l'appui d'un déploiement à marche forcée pour répondre à la demande : il s'agit des épiceries en ligne et de la livraison de produits frais. Deux des plus connus d'entre eux s'appellent La Belle Vie et Epicery. Depuis que les français sont invités à rester chez eux, confinement rime avec développement au travers d'une activité comprise entre 3 et 8 fois le volume habituel selon les déclarations de leurs dirigeants dans la presse.
- La Belle Vie, fondée en 2015, propose un assortiment de plusieurs milliers de références mêlant artisanal et produit disponible en GMS, avec une promesse de livraison en 1 heure à Paris et 3 heures en Ile-de-France (promesse révisée à la journée eu égard au contexte actuel). L'atout de la société, qui annonce avoir réalisé plus de 10 M€ de chiffre d'affaires en 2019 et être rentable, réside dans sa maîtrise de la logistique : elle possède deux entrepôts à Paris et a développé son propre algorithme de gestion des stocks et des livraisons.
- Epicery, dont Monoprix est actionnaire minoritaire, propose la livraison à domicile de produits des commerces de proximité. Si le service n'était jusqu'à maintenant disponible qu'à Paris et Lyon, la plateforme étend son offre à plusieurs autres villes afin de permettre aux commerces alimentaires de bénéficier d'une boutique en ligne leur permettant d'amortir en partie la diminution du commerce physique. L'abonnement à la plateforme est d'ailleurs rendu gratuit pour les commerçants pendant la crise et ils pourront même effectuer la livraison eux-mêmes dans certaines villes.
- Par ailleurs, certains acteurs davantage portés sur la livraison de repas en temps normal ont choisi de s'adapter à la nouvelle situation : c'est le cas de Frichi. Si les livraisons de plats cuisinés marquent le pas, la livraison de produits frais a pris le relais.
- Pour autant, une condition reste clef pour assurer les livraisons : que les livreurs des sociétés tierces (Stuart, Glovo, etc.) continuent à travailler. Des mesures d'accompagnement financier ont été présentées par les plateformes pour les y inciter.
- Enfin, preuve que ces solutions mêlant commerce physique et digital pourraient devenir un canal d'approvisionnement durable : le marché de Rungis a lancé sa plateforme de livraison aux franciliens baptisée « Rungis livré chez vous » alors que la fermeture des restaurants et des marchés l'a touché de plein fouet.
- Seule ombre au tableau, la convivialité de nos marchés et des commerces physiques est absente. Rendez-vous à la fin du confinement.



Lait

La filière lait face au covid-19 : une chute des prix à prévoir ?

Entre apaisement récent des relations GMS, rééquilibrage des cours matières grasses et protéiques et des prix à la ferme maintenus, la filière lait a plutôt bénéficié d'une année 2019 et d'un début d'année 2020 favorables. Le Covid-19 remet tout en cause même si les conséquences ne sont pas aussi néfastes que sur d'autres filières notamment certains fruits et légumes.

► COMMENTAIRE

Les prix du lait au cours de l'année 2019 ont été plutôt favorables : après des records en 2017/2018, les prix du beurre sont revenus à des niveaux plus cohérents alors que dans le même temps la poudre de lait a bénéficié d'une hausse régulière en pouvant s'appuyer sur une demande forte notamment de l'Asie. Les exportations ont été telles que les stocks de l'UE, dans un premier temps transférés vers des acteurs privés, ont totalement disparus il y a un an. Début 2020 confirmait cette tendance avec cette fois des négociations avec la GMS qui semblaient permettre des hausses de prix aussi bien pour les PME que les grands groupes aux marques nationales puissantes.

Comme pour le reste de l'économie, le Covid-19 remet tout en cause. Néanmoins, **à ce stade, rien de spectaculaire notamment sur le plan des cours.** En effet, bien que les prix soient en recul, la baisse du prix moyen UE n'est « que » de 11 % depuis le début d'année sur la poudre maigre et la hausse demeure de 20 % sur un an (néanmoins, le phénomène s'accélère depuis la publication des dernières cotations UE au regard des cotations ATLA* : recul de 17 % en un mois). Le fait que les stocks étaient très bas en début d'année est une explication.

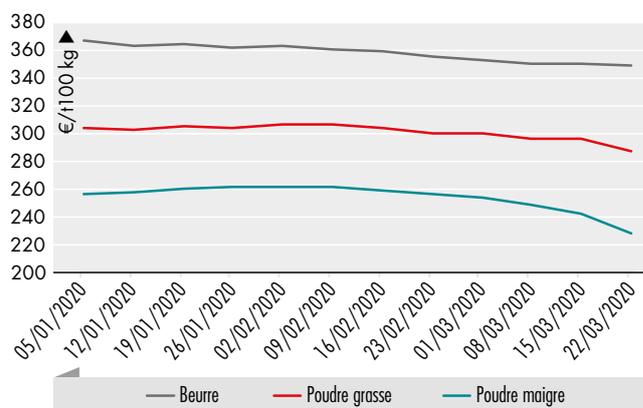
Le prix à la ferme semble aussi se maintenir pour le moment. Mais **les professionnels du secteur sont inquiets car le pic de l'épidémie va coïncider avec le pic de production.** Or, même si le lait fait partie des denrées « essentielles » sur le plan alimentaire, il paraît assez logique que les débouchés vont diminuer notamment à l'export... et c'est déjà le cas (sans compter les difficultés logistiques qui pourraient s'accroître dans les semaines à venir). Les stocks vont donc certainement s'accumuler avec un effet direct sur les prix. Certaines rumeurs parlent de recul des prix spot de 250 à 200 euros et des opérations de dégageage du lait sont d'ores et déjà réalisées à des prix bas.

L'une des solutions pourrait être **d'inciter les producteurs à diminuer leur production.** Mais au-delà d'une mise en œuvre complexe, **il faut aussi tenir compte d'un manque d'unanimité des pays de l'UE :** i) Allemagne, Irlande et Pays-Bas ne sont pas sur la même longueur d'onde et ii) la France risque d'être le seul pays à faire un effort. Il n'en reste pas moins que certaines coopératives incitent leurs adhérents à moins produire. **L'idée de renouveler l'opération des stocks à l'intervention comme lors de la période post-quotas a été mise en avant par la France.** À nouveau, un consensus est indispensable. Or de nombreux pays ne partagent pas ce point de vue, soit par « philosophie », soit parce que

pas encore touchés par la vague épidémique. Pour autant, « jeter » le lait semble, en termes d'image, peu envisageable.

Ainsi, à très court terme, se pose la question de la transformation des volumes de lait qui vont arriver sur avril/mai. L'ATLA* tente de trouver des solutions en **recherchant les tours de séchage bénéficiant de capacités disponibles.** Ceci est particulièrement important pour les productions dont les débouchés habituels sont des produits frais et AOP : cette crise provoque de très forts arbitrages de la consommation. Alors que les ventes en RHF ont quasi totalement disparu, **la consommation s'est translétée vers la GMS et en priorité des produits « stars » et à forte rotation.** Ainsi, quelques industriels voient leurs usines tourner au maximum de leur capacité jusqu'à être obligés de réduire leur gamme vers les produits les plus demandés alors que les outils dédiés à la RHF et aux AOP diminuent leur production ou sont réorientés vers la demande actuelle (quand ils le peuvent). Ceci démontre que dans la situation que nous traversons, il y a des « gagnants ». Mais cela n'empêche que la diminution de chiffre d'affaires de l'ensemble de la filière est certain. À quel niveau et combien de temps ? Impossible de le savoir à ce stade.

Cours moyen de l'UE



Source : UE



*ATLA : Association de la Transformation Laitière Française.

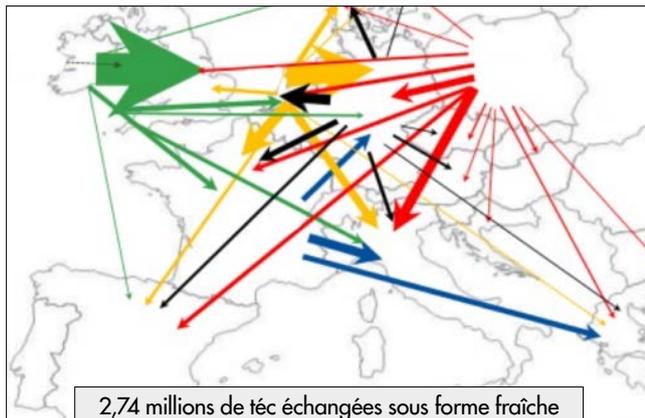
Viande

La filière viande bovine face au covid-19 : l'Europe dans l'inconnue.

La filière bovine européenne est organisée, en temps « normal », selon un schéma relativement autosuffisant. En dehors de quelques flux en provenance ou à destination de pays tiers, l'UE s'organise au travers de flux internes : la filière polonaise s'est construite autour de l'export de viande de Jeunes Bovins à destination de l'Europe, l'Italie est structurellement importatrice de viande bovine (de Pologne, mais aussi de France, d'Allemagne...) et de maigre à engraisser (de France), l'Irlande exporte massivement en UE via le Royaume Uni... La crise du Covid 19, avec les fermetures des restaurants et des cantines, ainsi que les grandes difficultés aux frontières, met très brutalement à mal ces équilibres. Quels impacts identifiés ?

▶ COMMENTAIRE

Expéditions des principaux États membres fournisseurs (viande bovine fraîche & congelée)



2,74 millions de téc échangées sous forme fraîche ou congelée = 35 % des abattages contrôlés.

Ces 5 explorateurs comptent pour 69 % des flux de viande bovine en Europe.

Source : GEB-Institut de l'Élevage, d'après Eurostat - données 2018.

Source : idele.

■ S'il est très difficile d'anticiper avec certitude les effets de cette crise majeure sur la filière bovine européenne et française, il est cependant possible de relever les domaines qui pourraient être les plus affectés ou, à l'inverse, de noter ceux qui semblent ne pas trop souffrir de la situation.

■ La fermeture des restaurants et des cantines, de même que les difficultés aux frontières dans de nombreux pays de l'Union Européenne, auront **une incidence extrêmement forte sur l'équilibre européen des échanges de viande bovine**. En première ligne se situe la filière bovine polonaise. Cette dernière est structurellement construite autour de la production de viande de Jeunes Bovins (JB) à exporter sur toute l'Europe, notamment à destination de la Restauration Hors Foyer. Du fait de la crise, aujourd'hui, les abattoirs polonais sont pour certains à l'arrêt et les cours de JB polonais enregistrent des baisses historiques. La situation est assez proche pour l'Irlande, alors que le pays fournit en viande bovine, en temps normal, un grand nombre de fast-foods au sein de l'Union Européenne...

■ En Italie, on importe aujourd'hui logiquement beaucoup moins de viande bovine du fait de la fermeture des restaurants et des frontières, mais la demande augmente en GMS. Il y a donc une demande et de la place pour une viande bovine « italienne » qui provient notamment des ateliers d'engraissement de broutards venus de France. Ces derniers se vident donc de manière relativement normale et nécessitent donc d'être à nouveau alimentés en broutards français, ce qui justifie **la tenue encore convenable de ce marché d'export de broutards français**.

■ Au total, pour ce qui est de la filière bovine, la situation de la France pourrait apparaître moins difficile que celle d'autres pays de l'Union Européenne. Mais **on voit clairement émerger de nouveaux problèmes liés à la crise au fur et à mesure que les jours passent**. Ainsi semblent se poser désormais, notamment, des problématiques d'équilibre matière, avec des parties nobles difficiles à écouler en GMS en France, mais aussi en Italie, notre principal partenaire commercial...



Blé Face à la propagation du Covid-19 et à la chute du prix du pétrole, quelles sont les conséquences sur les échanges de céréales ?

Les principaux pays importateurs de céréales sont dans le même temps, producteurs de pétrole. Cela concerne l'Algérie mais aussi l'Arabie Saoudite, l'Iran... qui non seulement sont affectés par la mésentente sur les prix entre la Russie et l'Arabie Saoudite mais subissent aussi la chute de la consommation de pétrole liée à la crise du covid-19.

► COMMENTAIRE

- Dans ce contexte de crise sanitaire mondiale et d'une économie à l'arrêt, on peut craindre pour ces pays une forte baisse de leurs revenus liés aux exportations de pétrole, et donc leur capacité à soutenir financièrement les achats de matières premières agricoles.
- Prenons l'exemple de l'Algérie : ce pays aurait déjà perdu 1 Mds \$ de recettes en 2 mois à cause de l'effondrement des cours du pétrole. Environ 90 % des recettes extérieures du pays proviennent de la seule vente des hydrocarbures. Le président Abdelmadjid Tebboune vient d'annoncer des mesures économiques exceptionnelles pour contenir la situation.
- Parmi celles-ci, il est prévu une réduction de 30 % des dépenses de fonctionnement de l'État. Concernant l'agriculture, il demande de prioriser les investissements dans les produits agricoles qui assurent la sécurité alimentaire du pays (filières céréales, huiles et sucre). Ainsi le gouvernement pense réaliser une compression des importations de 41 à 31 Mds \$.
- Pour l'heure, les prévisions à l'importation de blé tendre de l'Algérie restent estimées à 6 Mt pour la campagne en cours (retrait de 5 % par rapport à la campagne précédente). Au 1^{er} mars, la France avait exporté 3,6 Mt vers l'Algérie sachant que cette destination représente en moyenne 55 % des exportations de blé tendre français vers les pays tiers.
- Si la situation perdure, l'avis de tempête n'est pas loin dans un pays où le contexte social est loin d'être apaisé et la France peut encore s'inquiéter un peu plus de sa dépendance en matière d'exportation.



PRISME

L'analyse de la conjoncture et de l'actualité agricole et agroalimentaire - 2 avril 2020

Directeur de la publication : Philippe CHAPUIS

Rédacteur en chef : Isabelle JOB-BAZILLE

Rédacteurs : Arnaud Rey, Axel Retali, Béatrice Eon de Chezelles, Xavier Cassedanne.

Cette publication reflète l'opinion de Crédit Agricole S.A., à la date de sa publication, sauf mention contraire (contributeurs extérieurs). Cette opinion est susceptible d'être modifiée à tout moment sans notification. Elle est réalisée à titre purement informatif. Ni l'information contenue, ni les analyses qui y sont exprimées ne constituent en aucune façon une offre de vente ou une sollicitation commerciale et ne sauraient engager la responsabilité du Crédit Agricole S.A. ou de l'une de ses filiales ou d'une Caisse Régionale. Crédit Agricole S.A. ne garantit ni l'exactitude, ni l'exhaustivité de ces opinions comme des sources d'informations à partir desquelles elles ont été obtenues, bien que ces sources d'informations soient réputées fiables. Ni Crédit Agricole S.A., ni une de ses filiales ou une Caisse régionale, ne sauraient donc engager sa responsabilité au titre de la divulgation ou de l'utilisation des informations contenues dans cette publication. Réalisation : Atelier ART6 - Photos : 123rf - iStock.